miracle pour rendre la vue à sa mère aveugle, parce qu'elle savait prier de toute son âme...« Prêtres du Canada, s'écrie Monseigneur, priez pour la France, vous qui êtes ses fils.»

La deuxième séance, celle du vendredi après-midi, se tint sous la présidence du savant et pieux archevêque de Québec, Mgr Bégin. On y devait parler des œuvres eucharistiques et l'on ne s'en fit pas faute. Un vœu fut d'abord présenté par le Père Galtier demandant, aux applaudissements de l'assemblée, « que des démarches soient faites à Rome pour obtenir une fête et un office en l'honne ur de Notre-Dame du Saint-Sacrement ». C'était là comme un écho singulièrement opportun du magnifique travail su les relations de Marie avec l'Eucharistie, dont le Père Lépicier avait entretenu l'une des séances générales, ainsi que nous l'avons déjà noté dans nos précédents comptes rendus. Puis la parole fut donnée successivement au Rév. Père Colomban, des Franciscains, qui traita de la célébration de la sainte messe en voyage ; au Rév. Père Galtier, qui traita de la prédication eucharistique; puis, après la distribution d'un rapport du Rév. Père Lintelo, des Jésuites, sur la prédication des triduum eucharistiques, au Rév. Père Lault, des Pères du Saint-Sacrement, qui traita de l'association des prêtres-adorateurs et de la ligue sacerdotale eucharistique, à M. l'abbé Bouquerel, secrétaire général du Comité permanent, qui traita de l'union apostolique; à M. le chanoine Campeau, d'Ottawa, qui traita des avantages et de l'opportunité de l'adoration hebdomadaire faite par le prêtre avec les fidèles; et enfin, à M. le chanoine Lamérand, du diocèse de Cambrai (France), qui traita de l'archiconfrérie du Saint-Sacrement et de son fonctionnement paroissial.

Séance très remplie, comme on le voit, et qui ne le cédait en rien à celle de la veille, si brillante. Elle se clôtura, celle-là aussi, par de fort jolies allocutions de Mgr Heylen et de M. l'abbé Thellier de Poncheville. Puis, on eut une Heure d'Adoration, absolument superbe, prêchée par Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

Mgr Heylen rappela que si, pour tous, les Congrès doivent être des occasions de mieux connaître et de mieux aimer l'Eucharistie, pour les prêtres ils doivent en plus être l'occasion, d'un redoublement de ferveur dans l'apostolat. Le prêtre doit sortir du Congrès en se disant : « Je veux faire plus et mieux pour faire connaître par mon exemple et par ma parole le culte à Jésus-Hostie ».

M. l'abbé Thellier de Poncheville, en cette langue impeccable et toujours pleine de charme, qui coule de ses lèvres comme un ruisseau de sa source, parla des douleurs du Cœur de Jésus qu'il ne faut